

BAROMÈTRE 2025 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2024 RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





Introduction

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2025, basée sur les données de l'année 2024 (arrêtées au 31 mars 2025).

Au niveau national, 72 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 88 % agissant à l'échelle régionale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la contribution des postes Fonjep à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les zones rurales (ZFRR). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région est disponible sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (« Guid'asso », « Culture », « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZFRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 649,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 421

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 634

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 476 850,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

Département	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
02 - Aisne	45	74	538 490,00 €	0,00 €
59 - Nord	189	278	1 943 928,67 €	29 053,00 €
60 - Oise	48	80	573 120,00 €	0,00 €
62 - Pas-de-Calais	80	133	960 719,00 €	0,00 €
80 - Somme	59	84.5	614 906,00 €	0,00 €

(*) La part des collectivités mentionnée ici ne concerne que les montants inscrits dans les conventions tripartites conclues entre les collectivités, les associations et le Fonjep.

1 CARACTÉRISTIQUES DES 421 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	77,20%
Tête de réseau départementale	7,84%
Association régionale	5,70%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	5,23%
Association nationale	3,33%
Tête de réseau nationale	0,24%
Tête de réseau nationale de têtes de réseau	0,24%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	43,86%
De 5 à 9 salariés	20,00%
De 10 à 19 salariés	21,20%
De 20 à 49 salariés	10,84%
De 50 à 199 salariés	2,89%
De 200 à 499 salariés	0,48%
500 salariés et plus	0,72%

1.3 Nombre de bénévoles

	Nombre
Nombre de bénévoles total	26 704,00
Nombre de bénévoles moyen	65,00
Nombre de bénévoles médian	20,00
Nombre d'ETP total	11 908,00
Nombre moyen d'ETP par association	29,00

2 PROFIL TYPE DES 634 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Homme	38,66%	39	4
Femme	61,34%	38	3

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	42,02%	63,33	36,67
Bac +2 (III)	36,55%	63,22	36,78
Niveau bac (IV)	17,65%	54,76	45,24
BEPC/BP (V)	3,36%	54,17	45,83
Inférieur au BEPC (VI)	0,42%	33,33	66,67

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 421 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	2,14%
Nationale	2,85%
Interrégionale	1,19%
Régionale	18,76%
Départementale	23,52%
Intercommunale	27,32%
Communale	14,73%
Quartier	8,55%
Autre	0,71%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	97,18%
Enfants (6-15 ans)	0,93%
Jeunes (16-24 ans)	0,76%
Adultes (25-65 ans)	0,45%
Public spécifique	0,29%
Familles	0,22%
Petite enfance (0-5 ans)	0,13%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,02%
Personnes handicapées	0,02%

299 postes sur 649,5 sont attribués à des associations implantées en QPV

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 272,20 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 275,97 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 124,04 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 215,14 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 358,24 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	17.90%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	15.07%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	18.47%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	17.97%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	17.81%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	303,50
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	58,00
Ministère de la Ville. Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	177,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	55,00
AGENCE FRANÇAISE DE DEVELOPPEMENT/MEAE	8,00
Ministère de la Culture	4,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	44,00

Sont décomptés ici les postes Fonjep attribués aux associations dont le siège est situé dans la région.

**COMITÉ RÉGIONAL
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**

Délégué régional

BENJAMIN LEMOINE

RÉSEAU ASSOCIATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE LA RÉGION
DE VALENCIENNES

DGACSRV@ACSRV.ORG

06 37 72 21 84

Suppléant

MENOUAR MALKI

RÉSEAU URHAJ HAUTS DE France

MMALKI@HABITATJEUNES-HDF.ORG

06 22 46 76 51